

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
25 Mars 2016**

**OBJET** : Action départementale en faveur de la filière textile-mode-habillement :  
subvention de fonctionnement à l'association Maison Méditerranéenne des  
Métiers de la Mode (MMMM).

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Mars 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer, au titre de l'exercice 2016, une subvention de fonctionnement de 200 000 € à l'association Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode (MMMM),
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention selon le modèle type prévu à cet effet.

La dépense totale correspondante, soit 200 000 €, sera prélevée sur les crédits de paiement inscrits au budget départemental 2016, chapitre 65, fonction 93, article 6574, dont la dotation est suffisante.

à l'Unanimité

**ADOPTE**  
Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice par intérim  
du Service des Séances de l'Assemblée